



# Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : [www.fpip-police.com](http://www.fpip-police.com)

## **SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE**

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : [fpip@fpip-police.com](mailto:fpip@fpip-police.com)

Philippe STEENS  
Secrétaire Général SIPM-FPIP

Paris le 01/09/2006

À

Monsieur Jean-Pierre MAZE  
Directeur Interdépartemental  
CNFPT  
7 rue Emile et Charles Pathé  
78280 GUYANCOURT CEDEX

Objet : Propos tenus par un intervenant CNFPT

Monsieur le Directeur.

Mon organisation a eu vent par plusieurs de ses adhérents de ce qu'un chef de service de Seine et Marne prendrait contact avec plusieurs postes de police municipale pour demander aux responsables de mettre en cause un intervenant de la police nationale semble t-il. Il argumenterait en substance que cet intervenant qui lui paraît compétent « mange le pain des fonctionnaires de PM ». Il ajoute qu'il suffit de faire remonter l'info selon laquelle il tiendrait des propos hostiles au CNFPT.

Si ces propos sont vérifiés, ils sont proprement scandaleux, empreints du corporatisme le plus étroit et semblent considérer le CNFPT non comme un organisme de formation, mais comme une activité lucrative qui devrait être réservée aux seuls policiers municipaux.

A fortiori, ces propos tendraient à ranimer une stupide guerre des polices, visant un intervenant de la Police Nationale qui aime la Police Municipale, qui fait partager son savoir et ses connaissances aux stagiaires, qui souhaite que notre profession évolue dans le bon sens.

Notre organisation syndicale, qui est parfois critique envers certains modules de formation du CNFPT qui nous semblent bien éloignés de la réalité de la profession , (souvent animés par des intervenants extérieurs à toute activité policière et issus du privé) ne peut que protester, si ces propos sont confirmés, devant un tel comportement.

.Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance qu'une enquête administrative soit diligentée afin de faire toute la lumière sur cette affaire et qu'il y soit éventuellement mis fin.

Le SIPM-FPIP veille de plus à la plus parfaite entente entre les différents corps de sécurité publique et n'admet pas le corporatisme étroit cultivé par certains.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.